

Image not found or type unknown



Transcription d'un divorce

Par **sonia06000**, le **27/07/2011** à **18:06**

Bonjour,
MAITRE, je voudrais savoir si un huissier fait partis de ses fonction pour faire une transcription à NANTES pour un divorce qui à été prononcé en algerie, car je suis en invalidi  e avec 1 enfant    charge donc tres peux de revenus pour prendre 1 avocat et donc de bien vouloir me fournir une listes sur NICE des personnes qui peuvent m'aider et quelle sont mes d  marches..en attente d'une r  ponse de votre part je vous en remercie d'avance.
cordielement

Par **pat76**, le **27/07/2011**    **19:22**

Bonsoir

A qui adress   vous ce message. Vous   tes sur un forum o   tous les r  pondeurs sont b  n  voles.

Si vous avez besoin de l'aide d'un huissier ou d'un avocat et que vous n'avez pas de revenus suffisant pour payer les honaraires, vous pouvez demander l'aide juridictionnelle.

Pour cela vous devez remplir un dossier de demande d'aide juridictionnelle.

Vous pourrez vous procurez ce dossier au secr  tariat de l'aide Juridictionnelle au Tribunal de Grande Instance dont vous d  pendez.

Par **sonia06000**, le **29/07/2011** à **10:42**

bonjour, merci de m'avoir répondu je veux savoir ç1 huissier fait parti de ses fonction pour demander une transcription de divorce à NANTES oui ou non ?merci de me répondre cordialement.

Par **amajuris**, le **29/07/2011** à **15:56**

bjr,
la réponse est non.
cdt